

L'année 1914 dans son contexte

1891, 6 mai	Signature de la Triple Alliance entre l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie
1894	Alliance franco-russe
1904	Entente cordiale entre la France et l'Angleterre
1907, 31 août	Signature de la Triple Entente entre la Grande Bretagne, la Russie et la France
1908-1912	Tensions franco-allemandes au Maroc
1912-1913	Guerres balkaniques à la suite du partage des territoires turcs d'Europe
1913	Accroissement des forces armées en France et en Allemagne
1914, 15 mai	L'exposition nationale de Berne ouvre ses portes, elle accueillera 3 897 300 visiteurs jusqu'au 15 octobre
1914, 28 juin	Assassinat du prince héritier autrichien, l'archiduc François Ferdinand et de sa femme à Sarajevo, par un étudiant bosniaque.
1914, 28 juillet	Déclaration de guerre de l'Autriche-Hongrie à la Serbie, deux jours plus tard : mobilisation générale russe
1914, 1 ^{er} août	Mobilisation allemande et déclaration de guerre à la Russie, l'Allemagne demande des gages de neutralité à la France. En Suisse, le Conseil Fédéral déclare la mobilisation générale de l'armée et deux jours plus tard Ulrich Wille est nommé général
1914, 2 août	La Turquie signe un traité d'alliance avec l'Allemagne contre la Russie

1914, 3 août	La France refuse l'ultimatum de l'Allemagne, d'où la déclaration de guerre de l'Allemagne à la France
1914, 4 août	Le Conseil Fédéral fait une «déclaration de neutralité», informant ainsi les autres états que la mobilisation de son armée ne vise que la sauvegarde de la neutralité du pays et l'inviolabilité du territoire. L'Angleterre entre également en guerre avec l'Allemagne suite à la violation de la neutralité belge
1914, 10 août	Le Conseil Fédéral met en place un service de censure
1914, août	La Croix-Rouge crée l'«Agence internationale de secours et de renseignements en faveur des prisonniers de guerre» qui achemine des colis et aide les personnes sans nouvelles de leurs proches partis au front
1914, 23 août	Le Japon, souhaitant étendre son influence en Chine déclare la guerre à l'Allemagne
1914, 13 septembre	Le Conseil Fédéral décrète un monopole fédéral sur le blé
1914, 22 septembre	Création par le Conseil Fédéral d'un bureau de rapatriement des internés civils qui a pour but d'aider à leur rapatriement dans leur pays d'origine quand il s'agit d'États voisins de la Suisse
1914, 1 ^{er} octobre	Le Conseil fédéral lance un appel à la cohésion nationale
1915-1916	Le traitement de l'affaire des colonels, puis de celle du drapeau allemand à Lausanne, témoigne de l'antagonisme entre romands et alémaniques.
1918, 11 novembre	Armistice signé dans le train du Maréchal Ferdinand Foch en forêt de Compiègne
1919, 28 avril	Création de la Société des Nations
1919, 28 juin	Traité de Versailles

1919-1920	Conférence de la Paix, Paris. Cette conférence engendrera de nombreuses frustrations car aucun des participants ne parvient à faire valoir la totalité de ses revendications.
1939-1945	Deuxième Guerre mondiale, le conflit le plus sanglant de l'histoire (plus de 50 millions de morts, dont la moitié de civils) trouve son origine dans les traités de paix de 1919.

1914 dans le Canton de Vaud : de l'insouciance à la mobilisation

Février	Souscription dans le Canton de Vaud en faveur de l'aviation militaire pour un montant de CHF 100'255,70
20 février	Edmond Audemars fait des loopings au-dessus de la ville de Lausanne
1 ^{er} mars	Fondation des <i>Cahiers vaudois</i> , revue lancée par Edmond Gilliard et Paul Budry ; Charles-Ferdinand Ramuz y publie <i>Raison d'être</i>
25 mai	Assemblée de la Fédération des sociétés romandes d'agriculture à Payerne
28 mai	La nouvelle œuvre de René Morax, <i>Tell</i> , est créée à Mézières
13 et 14 juin	Meeting aérien à Lausanne. Marcel Lugrin propose des vols accompagnés
6 juillet	Inauguration du tronçon Sepey-Diablerets du chemin de fer électrique
11-13 juillet	Fête cantonale de gymnastique, à La Tour-de-Peilz
1 ^{er} août	Annnonce de la mobilisation générale
4 août	Le Conseil d'Etat appelle tous les citoyens non mobilisés à se mettre à la disposition des agriculteurs, entre autres pour la récolte du blé qui approche
24 août	Le Grand Conseil accorde les pleins pouvoirs au Conseil d'Etat
Octobre	Appel lancé aux agriculteurs les engageant à cultiver davantage de blé, à augmenter cet automne leurs emblavures et à les exécuter avec soin
Novembre	15 hommes d'une compagnie de landwehr meurent lors d'une avalanche dans la région de Lavey

7 décembre Achèvement du tunnel du Mont-d'Or

Noël Vente de *La Chanson* de Jaques-Dalcroze au profit du «Petit paquet de Noël» imaginé par un comité de dames, destiné à chacun des soldats de la 1^{re} division et de la garnison de Saint-Maurice, avec l'inscription «Souvenir de l'occupation des frontières 1914» et contenant un rouleau de chocolat, un autre de biscuits, un paquet de cigares ou de cigarettes, un autre de «tabac du soldat», une boîte d'allumettes, une médaille en bronze de H. Huguenin portant à l'avvers «Noël sous les armes 1914» et de l'autre côté «Guillaume Tell». Nombre de paquets envoyés : 21 300

Fonds d'archives en relation avec 1914

Archives officielles

Les affaires et les décisions liées à la Première Guerre mondiale peuvent être suivies au travers des **archives des autorités**

- **exécutives** (voir principalement K III 10 : procès-verbaux des séances du Conseil d'Etat, les circulaires, les arrêtés et les copies-lettres de la Chancellerie d'Etat (respectivement K III 9, K III 10 et K III 50, S 27/5),
- **législatives** (K II : procès-verbaux des séances du Conseil d'Etat, voire aussi le Bulletin des séances du Grand Conseil), les rapports de gestion et les rapports sur les affaires fédérales (K II 38 et K II 69),
- **judiciaires** (K XVII d 23 : Procureur général : registres des affaires de guerre ; K XVII e : Juge d'instruction cantonal : dossiers d'affaires (certains en relation avec la Guerre) ; K XVII f : Arrondissement d'instruction pénale de Lausanne dossiers d'affaires (certains en relation avec la Guerre) et K XVIII, S et SC : Tribunaux de district : registres des jugements/sélection de dossiers pénaux (certains en relation avec la Guerre) ; par exemple : K XVIII a 99, rixe entre internés et indigènes ; K XVIII g 171, accaparement de denrées alimentaires).

Pour **chaque département**, des informations se trouvent dans les archives du chef de département et dans les services directement soumis aux effets de la Guerre. Ainsi, pour le Département de l'intérieur : K VIII a 64 : secours aux mobilisés, 1914-1918 ; K VIII e 86-90 : prisonniers de guerre français, belges et anglais internés à l'Hôpital cantonal et Val-Vert ; S 57/83-84 : Hôpital de Cery : rationnement, essence, insuline ; Département de l'agriculture, industrie et commerce : K XII b 84-87 bis : Service cantonal de ravitaillement ; Instruction publique et des cultes : K XIII 271 : dossiers sur la mobilisation des enseignants ; Justice et police : S 132/750 : Service de justice et législation. Dossiers divers en relation avec la Guerre (contrôle des denrées alimentaires ; espionnage) ; SB 30/1 : Office cantonal de contrôle des habitants et police des étrangers: déserteurs et réfractaires de la Guerre de 1914-1918 et SB 58 : Office cantonal de contrôle des habitants et police des étrangers: Dossiers d'étrangers entrés en Suisse sans papiers nationaux d'identité entre 1908 et 1943 ; Département militaire et assurances : K XV a : généralités et S 25 : Service de l'administration militaire.

Archives privées

Des informations nombreuses et complémentaires à celles contenues dans les fonds des archives officielles se rencontrent dans les fonds privés. Nous citons ci-après des entrées directes, tout en soulignant l'intérêt des fonds d'**archives** :

- **de la Croix-Bleue** : PP 826, PP 823, PP 827, PP 825 et PP 824 (respectivement Croix-Bleue internationale, Croix-Bleue suisse, Croix-Bleue romande, Croix-Bleue vaudoise et Croix-Bleue Lausanne et faisceau lausannois)
- **des partis politiques** : PP 225, PP 552 et PP 731 (Parti socialiste, Parti radical-démocratique vaudois et Parti libéral vaudois),
- **des sociétés d'étudiants** : P Belles-Lettres, P Helvetia et PP 760, P Zofingue et PP 460, PP 939 (Société d'étudiants de Belles-Lettres, Société d'étudiants Helvetia (Section vaudoise), Société d'étudiants de Zofingue et Association des Vieux-Zofingiens, Société d'étudiants Valdesia),
- **d'entreprises** : par exemple, PP 632, PP 658 et PP 701 (Société anonyme des Câbleries et Tréfileries de Cossonay, Société romande d'électricité et Compagnie vaudoise d'électricité) et des syndicats : PP 907 : Syndicats vaudois à l'origine d'UNIA.

P Bureau central d'assistance	Bureau central d'assistance
P Comité belge	Comité de secours aux réfugiés belges
P Demiéville (famille) 41	Recherches et démarches concernant les prisonniers de la Première Guerre mondiale, effectuées par Frédéric-Samuel Demiéville
P Mange (Samuel) 12	Cartes d'alimentation utilisées en Suisse et dans le canton de Vaud en particulier durant la Première et la Deuxième Guerre mondiale
P Militaire 2/1-5	"Bulletin d'un soldat de la 3e Compagnie du Bat 4"
P Paillard (André)	Notes sur les événements politiques de 1914 à 1919, d'André Paillard
P Président Pasche C 26	Illustrations «helvétiques»
P Roux 16/1-5	Rapports du Service de santé 1912 et administration 1914-1918

P Sillig 16-19	Souvenirs militaires (Sillig, famille)
P Société suisse des officiers, section vaudoise 1	Société suisse des officiers, section vaudoise : procès-verbaux
PP 354	Vuilleumier (Maurice) : concerne l'objection de conscience
PP 379/45-47	Activités militaires de Jean Anex
PP 509/129	Correspondance de Marie Lecoultre-Chatelanat avec sa petite-fille Gabrielle Arnold, Anna Chatelanat, à qui Marie expose ses craintes au sujet de la guerre en août 1914, et Thérèse Du Pasquier
PP 509/185	Tickets de rationnement des deux guerres mondiales. Cartes postales suisses et allemandes de propagande adressées à Robert Werner ou sa femme.
PP 510 D 119/8 et 9	Albums photographiques "Souvenir de l'Occupation des frontières, 1914-1918"
PP 544	Goldschmidt (famille)
PP 569	Cantini (Claude)
PP 642	Nicod (famille)
PP 647	Pachoud (Maurice)
PP 673/18	Réfugiés belges en Suisse
PP 749/10	Ecrits de Louis Emery
PP 752/21	Schmid Otto, architecte, carrière militaire, chef du génie
PP 805/567	Cartes postales identiques d'un groupe de militaires portant la mention "Frontières 1914" dont une adressée à son épouse, Germaine Sandoz, née Brunner
PP 820/3-5	Jeanneret-Minkine (Maurice) 1914-1916 : médecin en Serbie
PP 874/125	Pasche (Oscar). Album 1 ^{re} Division 1915
PP 986/1	Gazette de Jean-Albert Morel (1916-1928)
PP 987	Lacroix (Albert et François, 1909-1919)

MOBILISATION EN SUISSE

Album photographique "Souvenir de l'Occupation des frontières, 1914-1918", réalisé et commenté par le Major Emmanuel de Roguin.

Passage de la Sorne à Coutételle pendant une manœuvre du Régiment. L'eau est profonde et froide ... heureusement qu'il fait beau. (fin septembre-début octobre 1914)

ACV, PP 510 (Roguin, famille de)/D 119/9/1 (= T 20/1)

Album photographique "Souvenir de l'Occupation des frontières, 1914-1918", réalisé et commenté par le Major Emmanuel de Roguin

Lütelflüh, 31 décembre [1914] «Neujahrsparade» Inspection - Discours du Cdt de Régiment - député. La nuit de l'an, banquet des officiers. La troupe fête jusqu'à 1h du matin se réjouit pour son compte.

ACV, PP 510 (Roguin, famille de)/D 119/9/12 (= T 20/1)

Gazette de Jean Albert Morel (1916 - 1917).

Ce cahier fait partie d'un lot de 10 fascicules. La deuxième de couverture porte une note de Camille Morel-Richon (vraisemblablement ajoutée tardivement) : "*Sitôt que nous avons attendu notre premier enfant, Albert a pensé à ce journal de famille et a pris l'engagement de le tenir à jour jusqu'au bout. Il y a mis tous ses soins, son sens artistique et son affection*". La matière principale est constituée par la première année de vie de Jean entrecoupée par les périodes de mobilisation d'Albert Morel.

ACV, PP 986 (famille et familles alliées)/1



En 1914, l'aviation prend son envol

Au début du XXe siècle, on assiste à l'essor de l'aviation à moteur. De nombreux vaudois se sont illustrés dans cette période :

- Edmond Audemars (1882-1970), qui fut le premier suisse à obtenir un brevet de pilote aviateur et qui réalisa, en 1912, une performance exceptionnelle. Il relia Paris à Berlin en 2 jours avec un avion Blériot. Il fera partie des 12 premiers pilotes militaires suisse en automne 1914.
- Ernest Failloubaz (1892-1919) qui obtint le premier brevet de l'Aéro-Club de Suisse, était un pilote audacieux, téméraire mais réfléchi qui essaya de mettre en place à l'aérodrome d'Avenches, une fabrique d'avions et une école de pilotes.
- René Grandjean (1884-1963) est un autodidacte qui a entrepris de construire seul son premier avion. Il va ensuite le perfectionner avec Failloubaz qui testera les appareils. Il en construira plusieurs, améliorant la machine à chaque fois et la dotant de nouvelles installations comme des skis pour atterrir en montagne, ou des flotteur pour la transformer en hydravion. Il sera mobilisé avec son avion à l'automne 1914.
- On peut encore citer d'autres vaudois comme Marcel Lugin (1891-1915), Georges Marcel Pasche (1896-1964), Agénor Parmelin (1884-1917).

Suite à la disparition de l'école de pilotes d'Avenches en 1916 puis de l'aérodrome lui-même en 1921, c'est la Blécherette qui va se développer et jouer un rôle important dans l'aéronautique romande.

Les pilotes militaires suisse

Cette carte postale, agrandie, présente 9 des 12 premiers pilotes militaires engagés dès août 1914. Démobilisés à la fin de l'année, une partie d'entre eux demandera congé pour s'engager dans les forces aériennes françaises, allemandes ou italiennes.

ACV, PP 916 (Loriol, famille del)/169-170

L'affaire du drapeau allemand

Les prémices

- Le silence des autorités fédérales lors de l'invasion du Luxembourg et de la Belgique est très mal perçu par les Romands.
- La nomination du Général Conrad Ulrich Sigmund Wille (1848-1925), apparenté à la famille de Bismarck par son épouse, est contestée. L'Empereur est parrain de son petit-fils.
- Les pleins pouvoirs accordés au Conseil fédéral ainsi que la censure mise en place rapidement, renforce ce sentiment de contrôle des Romands par les Alémaniques.
- Au sein de l'armée, de nombreux malentendus entre soldats romands et officiers alémaniques renforcent le malaise.

En même temps, comme le relève Pierre Du Bois *Le sentimentalisme helvétique cohabite avec les ressentiments - ou encore avec les différentes xénophilies - qu'entraînent - ou étayent - les affinités de langue et de culture.* On en veut pour preuve l'accueil triomphal qui est réservé au Général Wille à Lausanne le 26 février 1915.

La censure est souvent montrée du doigt et les Romands, à tort ou à raison, se sentent discriminés. Ce sentiment est renforcé par les journaux, tant romands qu'alémaniques, qui prennent souvent des partis pris assez polémiques.

Au début de l'année 1916 éclate l'«affaire des colonels». Les colonels Karl Egli (1865-1925) et [Friedrich Moritz](#) von Wattenwyl ont transmis aux attachés militaires allemands et autrichiens, la *Gazette de l'Etat Major* contenant des rapports et des communications, entre autre de l'attaché militaire russe à Berne. Le Conseil Fédéral, informé, tergiverse ; le Général Wille décide alors de muter les deux hommes sans autre procédure. Quelques jours plus tard, le 19 janvier, le Conseil fédéral décide de traduire les deux hommes devant la justice militaire. Mais le mal est fait en Suisse romande. Les esprits se sont échauffés et le malaise est profond. Le Conseiller fédéral, Camille Decoppet, seul romand, est souvent critiqué et accusé de germanophilie.

Cela va culminer les 27 et 28 janvier à Lausanne avec l'«affaire du drapeau allemand».

Chronologie des événements

- 27 au matin, le consulat d'Allemagne, rue Pichard à Lausanne, informe la Direction de Police, à Lausanne, de l'ordre qu'il a reçu d'arborer le drapeau impérial de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi en l'honneur de l'anniversaire de l'Empereur.
- Dès midi la foule se rassemble rue Pichard et les esprits s'échauffent. Cris, sifflets, chansons (*Marseillaise, Cantique Suisse, Roulez tambours*). Des agents arrivent en renfort mais la foule conspue le drapeau et réclame «Otez-le! Enlevez-le».
- Un jeune homme se hisse à la hauteur de la hampe et détache la corde, le drapeau est arraché. Dans la confusion qui s'en suit, un agent l'attrape et le transporte à l'Hôtel de Ville.
- Au début de l'après-midi, la Municipalité de Lausanne, le Conseil d'Etat et le Conseil fédéral sont convoqués et informés de ce qui s'est passé. Il s'agit d'une atteinte à un état étranger et diverses démarches diplomatiques vont être entreprises à tous les échelons, jusqu'au ministre de Suisse à Berlin qui va présenter les sentiments attristés des autorités helvétiques au sous-secrétaire d'Etat Zimmermann (1864-1940), qui lui témoigne en retour sa satisfaction de la prompte liquidation de l'incident.
- L'auteur, Marcel Hunziker (1895-1961), un jeune argovien, a disparu. Six autres jeunes manifestants seront arrêtés.
- Les forces de police et de gendarmeries sont déployées dans l'après-midi.
- La tension remonte en fin de journée et durant la soirée. Des attroupements se forment à divers endroits, la police semble débordée, le syndic Paul Maillefer (1862-1929) exhorte les manifestants à se retirer et c'est le pasteur Gabriel Chamorel (1870-1958) qui va contribuer à calmer les esprits et apaiser la situation.
- Les autorités municipales et cantonales vont demander l'intervention d'un bataillon de Landwehr pour venir renforcer les forces de police et de gendarmerie.
- Le lendemain matin, certains membres du Conseil fédéral souhaitent la nomination d'un commissaire fédéral, mais Camille Décoppet (1862-1925) et Edmund Schulthess (1868-1944) rejettent cette idée et propose que le Président (Décoppet) se déplace dans la journée à Lausanne.
- Après avoir rencontré les autorités locales, le Président est rassuré de voir que les choses vont rapidement rentrer dans l'ordre.
- D'autres échauffourées éclatent en fin de journée, promptement repoussées par l'armée, les policiers et les gendarmes.

Si la situation est redevenue calme, l'émotion et le mécontentement demeurent. Les sévères attaques qui vont émaner des journaux alémaniques vont encore renforcer les sentiments d'incompréhension mutuelle, de méfiance et de colère.

Pierre du Bois conclut : *Ainsi dans l'ordre sentimental, les Vaudois - ou tout au moins certains d'entre eux - semblent évoluer entre une ententophilie à peine cachée et même souvent ouvertement exprimée et étalée, un sentimentalisme helvétique que traduisent les effusions au moment des fêtes nationales ou des défilés militaires, et un patriotisme affirmé avec une certaine insistance contre la Suisse alémanique en règle générale et en particulier contre ses représentants à l'Etat-major et au Conseil fédéral, dont les tendances germanophilies sont exagérées et érigées en stéréotypes du discours circulant.*

Source : «Lausanne, le 27 janvier 1916 : l'affaire du drapeau allemand», Pierre Du Bois, In : *Revue historique vaudoise*, 1980.

Prolongement inattendu de l'«affaire du drapeau allemand»

A la suite de cet incident, le 31 mai 1916, le maire de Strasbourg, Schwander, fit débaptiser la rue de Lausanne, qui existait dans cette ville depuis 1912, pour la remplacer par «rue de Rheinfelden» (localité suisse alémanique).

Informée par les quotidiens locaux de cette nouvelle la Municipalité de Lausanne réagit rapidement et décida, le 19 juin 1916, de donner le nom de «rue de Strasbourg» à une voie encore non dénommée, à savoir celle permettant de relier le Temple de Saint-Paul par l'avenue d'Echallens et aboutissant dans l'avenue de France.

Quant à la rue de Lausanne à Strasbourg, sa destinée fut plus mouvementée car elle apparut et disparut encore quelques fois durant le XXe siècle avant d'être définitivement réintroduite en 1945.

L'affaire du drapeau allemand relatée dans les journaux

Ces trois pages, de la Tribune de Lausanne, du 28 janvier et du 1^{er} février 1916, retracent les événements qui se sont déroulés à Lausanne lors de l'arrachage du drapeau allemand et ensuite. Elles exposent également les échos qu'en ont donné les autres journaux romands et suisses alémaniques.

ACV, Dossier ATS 55

La satire pour lutter contre l'austérité

Cartes postales

Ce sont des cartes postales satiriques, destinées à renforcer le sentiment de cohésion nationale face au conflit. Certaines montrent bien le sentiment germanophobe qui prévalait à cette époque en Suisse romande.

ACV, PP 916 (famille de Loriol)/169-170

L'objection de conscience pendant la première guerre mondiale – John Baudraz (1890-1968)

John Baudraz est un instituteur, né à Agiez dans le district d'Orbe le 28 mai 1890. Ses parents sont membres de l'Eglise Libre et encouragent leurs enfants à vivre l'amour du prochain au quotidien. John fréquente l'école du village jusqu'à 16 ans, puis l'Ecole Normale pendant 4 ans. En 1910, il devient instituteur à Lucens. De 1910 à 1913, il effectuera sans heurt son service militaire puis les cours de répétition. Pourtant, il est déjà préoccupé par l'antagonisme entre ses convictions chrétiennes et son engagement militaire.

- Début août 1914, mobilisation. Plein de doute, il lèvera mollement la main.
- Automne 1914, ses réflexions l'amènent à douter de plus en plus de son engagement dans une armée dans laquelle il ne peut pas mettre en pratique ses convictions chrétiennes.
- 15 novembre, il refuse de servir plus longtemps. L'aumônier le persuadera de reprendre le service.
- Durant l'hiver, sa conviction se renforce et ses idées se clarifient.
- 15 juin 1915, il est remobilisé et déclare se trouver irrévocablement décidé à refuser toute participation au militarisme.
- Il est arrêté et comparait devant le Tribunal de la Division I, le 11 août, à Porrentruy. Il est condamné à 4 mois de prison et à un an de privation des droits politiques.
- Automne 1915, son père, inquiet pour son fils, demande au Général Wille de le libérer du service. Ce dernier propose un transfert dans les troupes sanitaires, ce que Baudraz refusera.
- Novembre 1915, Baudraz, qui a démissionné de son poste d'instituteur de l'école publique, reprend une classe dans l'école privée de l'Eglise libre de Missy. Il rédige une brochure «Réfractaire» dans laquelle il explique ses convictions et prépare de nouveaux arguments pour sa défense.
- En janvier 1916, il reçoit un nouvel ordre de marche pour le 23 mai, auquel il ne se présente pas.
- Le 19 juillet, il est convoqué au Tribunal de division I à Lausanne. Durant ce procès, la question de l'objection de conscience sera longuement discutée, tant par l'accusation que par la défense. Pour finir, John Baudraz sera condamné à 5 mois de prison et 2 ans de privation des droits politiques. Il sera gracié par le Général Conrad Ulrich Sigismund Wille (1848-1925) 4 jours plus tard. Cependant il reste

incorporé dans l'armée et c'est la Commission de visite sanitaire du service territorial I qui mettra un terme, le 31 août, à la carrière militaire de John Baudraz en le déclarant inapte au service pour neurasthénie grave.

John Baudraz a inspiré d'autres objecteurs de conscience, comme Jules Humbert-Droz et Paul Cérésolle. Lors de son deuxième procès, la notion de «grave conflit de conscience» a été discutée et reconnue. Elle dominera la définition de l'objection de conscience en jurisprudence militaire jusqu'à la fin des années 1980. De nombreux ecclésiastiques protestants verront leurs propres convictions ébranlées et s'engageront en faveur du service civil.

Réfractaire, brochure rédigée par John Baudraz, possession du pasteur Maurice Vuilleumier

John Baudraz raconte sa première rencontre avec ce fruit de la guerre, la haine.

ACV, PP 354 (Baudraz, John)/36: «Réfractaire», S.l., p. 1

Réfractaire, brochure rédigée par John Baudraz, possession du pasteur Maurice Vuilleumier

John Baudraz présente les raisons qui l'ont amené à refuser de servir. Il élabore également une argumentation contre les principales objections qui lui sont faites.

ACV, PP 354 (Baudraz, John)/36: «Réfractaire. », S.l., pp. 16-17

Lettre de John Baudraz au pasteur Vuilleumier (15 novembre 1915)

Cette lettre fait parti du fond du pasteur Maurice Vuilleumier. Ce fonds comprend principalement de la documentation et de la correspondance ayant appartenu au pasteur et se rapportant à l'affaire Baudraz.

ACV, PP 354 (Baudraz, John)/1-16



Deuxième procès de John Baudraz, 19 juillet 1916.

Les portraits illustraient le compte-rendu du procès fait par Paul Golay dans le journal antimilitariste le Grutlén. Ils représentent (1) les juges, Aloys Fornallaz, capitaine, Cully, Alfred Nicole, capitaine, Genève, et Oscar Rapin, premier-lieutenant, Lausanne (2) le capitaine Edouard Chapuisat, auditeur (accusation), Genève (3) le capitaine Albert Picot, avocat de la défense, Genève, et la salle d'audience pleine.

ACV, VB 1670 (Bibliothèque. Dépôt)

Deuxième procès de John Baudraz, 19 juillet 1916

Notes sur le procès et le jugement prises par le pasteur Maurice Vuilleumier.

ACV, PP 354 (Vuilleumier, Maurice)/10

Lettres de John Baudraz au pasteur Vuilleumier (23 juillet 1916)

Cette lettre fait partie du fonds du pasteur Maurice Vuilleumier. Ce fonds comprend principalement de la documentation et de la correspondance ayant appartenu au pasteur et se rapportant à l'affaire Baudraz.

ACV, PP 354 (Baudraz, John)/1-16

Lettres et cartes postales d'Albert Lacroix

Mobilisé dès août à Grenoble, Albert Lacroix est envoyé au front et se trouvera cantonné non loin de Reims en novembre 1914.

ACV, PP 987 (Lacroix, Albert et François)/1

La guerre au quotidien en France

La famille Lacroix vit à Bossey, un petit village français situé dans le département de la Haute-Savoie (région Rhône-Alpes) et accolé à la frontière suisse. Deux de ses enfants, Albert et François Lacroix, ont participé à la Guerre de 1914-1918. Albert est dans le 1^{er} Régiment d'Artillerie de Montagne, la 46^{ème} batterie de la 74^{ème} division de réserve. Il est mobilisé fin juillet, début août et entre en caserne à Grenoble.

Ce fonds se compose de 265 lettres et cartes postales concernant essentiellement ces deux frères, échangées durant la guerre avec des membres de la famille, dont leur soeur Henriette et des connaissances des alentours.

Voici quelques extraits des cartes postales qu'Albert envoie à sa famille

14 août

Très chers parents

Nous voici depuis ce matin dans le Département des Vosges à quelques kilomètres de la frontière. Depuis ce matin nous entendons le canon tonner au loin sans cesser. (...) J'ai déjà eu le bonheur de voir des prisonniers Allemands et aussi des canons pris à l'ennemi.

10 septembre

(...) [j'espère] que je serai de retour à Bossey avant peu, bien portant et à la joie de vous apporter la victoire ...

18 septembre

..Voici une dizaine de jours que nous sommes éloignés du feu ; j'espère qu'on y retournera avant peu avec plus de courage que jamais ; afin de finir de débarrasser le pays de ces sales Boches comme on les appelle. Pour le moment ils battent en retraite tout fort ; et ce n'est pas malheureux car on ne peut se figurer les dégâts qu'ils ont faits partout où ils ont passé. ...

[Carte postale du 18 novembre : la revanche]

8 octobre

(...) pour vous rassurer un peu sur mon sort, je vous dirais que je fais maintenant partie d'une section de munitions, nous ne faisons que ravitailler les autres batteries. (...) Envoyez-moi aussi une paire de chaussettes de laine par la poste. La poste accepte jusqu'à 500gr les paquets pour les militaires.

25 octobre

(...) à présent la vendange doit être terminée, a-t-elle été bonne ? (...) à présent vous devez rentrer tout fort les légumes. Pour les pommes de terres, vous n'avez pas du pouvoir les sortir de Suisse. ... Ce qui me ferait bien plaisir ça serait une espèce de gilet dans le genre des noirs que les ouvriers ont (...) en toile caoutchoutée imperméable (...) ça me garantirait bien de l'humidité.

15 novembre

(...) sur la carte, vous verrez un peu le travail qu'on fait ...

[Carte postale du 15 novembre, convoi allemand incendié]

18 novembre

(...)Voici deux jours qu'il gèle à Châlons, mais pour le moment on est à l'abri, je ne sais si ça continuera encore longtemps. (...) Je n'ai toujours pas reçu les chaussettes.

2 décembre

Chère Henriette, je viens de recevoir avec une grande joie le colis qui contenait les gants et les chaussettes, j'ai reçu aussi le mandat hier, et en même temps le colis de Mr le Curé qui contenait une paire de caleçons et une paire de chaussettes, à présent je ne manque de rien.

Pendant ce temps de l'autre côté de la frontière

Emmanuel de Roguin est major dans le Bataillon des fusiliers 1. Il est mobilisé le 4 août 1914 et cantonné à Prévèrenges du 5 au 9. Le bataillon va traverser la Suisse Romande par monts et par vaux pour arriver début septembre vers la frontière au nord de Delémont. Le bataillon reste là 15 jours, puis marche vers Courroux. Début octobre ils auront 10 jours de congé. Du 19 au 29 octobre, le bataillon s'installe à Neuchâtel puis à Bevaix où ils seront très bien logés. Le bataillon passera les mois de novembre et décembre à Signau puis à Goldbach. Dans son album, le Major n'est pas avare de commentaires caustiques, entre autres à l'égard des suisses allemands.

Voici quelques-uns de ses commentaires :

9 août

Culte du régiment à Echandens ; nombreux public ; contrairement à l'habitude, l'aumônier est éloquent ! (...) chacun regagne son cantonnement où il retrouve sa famille et se prépare à passer un après-midi confortable. A midi, au moment de se mettre à table, arrive l'ordre d'alarme. Le Bat. part par une chaleur torride, laissant tables servies et familles en larmes.

12 août

(...) (Après 3 jours de marche) le Bat. reçoit l'ordre de s'installer pour un séjour prolongé. Il a à sa disposition trois hameaux dont les noms seuls sont rébarbatifs, Obermontenach, Lamprechthalden et Bächlisbrunnen ! (...) Les granges sont pleines de vermines. (...) Le bataillon fuit ce lieu dont le souvenir restera vivant.

13-25 août

Séjour à Tafers, école du soldat, exercices du bataillon, marche d'entraînement, la diane est à 4h du matin ... On commence à parler de licenciement ! Pourtant les pessimistes envisagent la possibilité de manger le gâteau du Jeune Fédéral encore sous les drapeaux.

9 septembre

Enfin grande joie, nous recevons l'ordre de partir pour la frontière. (...) (après 3 jours de marche sous la pluie) L'arrivée dans la plaine de Delémont fait une impression lugubre à l'aube blanchissante. Le Bat. s'installe à Soyères et prend immédiatement ses postes à la Welschmatt ; point d'observation à la frontière d'Alsace. ...sont accueillis par le bruit du canon à Altkirch. Emotion inséparable d'un premier début !

Album photographique "Souvenir de l'Occupation des frontières, 1914-1918", réalisé et commenté par le Major Emmanuel de Roguin

Cette page de l'album du Major Roguin montre les dispositifs établis par l'armée suisse à la frontière.

ACV, PP 510 (Roguin, famille de)/D 119/9/1 (= T 20/1)

Monuments aux morts et commémoratifs : lieux de mémoire et injonction à l'identification

Le dimanche 23 octobre 1921 est inauguré un monument élevé, par souscription, à la mémoire des quatorze soldats de Montreux (10 du Châtelard, 3 des Planches et 1 de Veytaux), morts au service du Pays, de 1914 à 1918. Une semaine plus tard, aussi un dimanche, les autorités lausannoises procèdent à l'inauguration d'un monument aux morts, à la mémoire des leurs nonante soldats morts au service de la Patrie de 1914 à 1918. «Il rappelle aux générations futures l'exemple donné par ceux dont il contient les noms et qui se résume par ces mots : patriotisme, fidélité et patriotisme». (Gaston Boiceau, municipal, Lausanne, 30 octobre 1921).

Le monument, dû au sculpteur Casimir Reymond, est dressé au pied du clocher du temps de Saint-François. C'est une stèle en trois parties, deux femmes sont sculptées : à gauche, la Patrie les deux mains reposant sur l'écusson suisse appuyé contre elle ; à droite, la Douleur ou la Ville de Lausanne pleurant ses enfants morts. Entre les deux, cette inscription

Dans le socle a été scellé l'état nominatif des nonante soldats. Un complément d'inscription sera porté à la suite de la Seconde Guerre mondiale, avec la mention

*1939-1945
digne de leurs devanciers des soldats
lausannois
ont montré une identique fidélité pour le
maintien de la patrie
leurs concitoyens les associent ici à leur
tour dans un même événement souvenir*

Entre temps, le monument avait été déplacé en août 1937 de Saint-François à Montbenon (Allée Ernest-Ansermet).

Quelques autres communes vaudoises : Ballaigues, Bex, Leysin, Moudon, Nyon ont érigé un monument commémoratif ou une stèle commémorative en mémoire des soldats morts en 1914-1918, parfois en complétant le dispositif du monument déjà élevé en mémoire de la guerre 1870-1871. On est loin des 200 000 monuments construits en France, à la suite de la Première Guerre mondiale. Il est vrai que, comme le rappelait le municipal lausannois, Gaston Boiceau, dans son discours d'inauguration du monument de Lausanne de 1921, «l'armée suisse a subi une épreuve des plus dures : l'inaction et l'incertitude, et non des millions de morts».

«D'où la nécessité de trouver pour leurs monuments une typologie spécifique ainsi qu'une iconographie helvétique dépourvue des gestes réservés ailleurs aux combattants héroïques. Patriotique ou funéraire ? L'hommage aux soldats morts comporte souvent les deux composantes : patriotique, parce que ces hommes sont morts pour la Patrie, et que l'Etat démocratique sert de relais idéologique à l'affliction du peuple (l'hommage est cantonal à la cathédrale, communal à Montbenon), funéraire, parce qu'il s'agit d'hommes morts, qui reposent en terre, et dont l'identité est connue.»

(Extrait de : Philippe Maendly, «La mort et la mémoire. Le monument funéraire et commémoratif à Lausanne», In : *Revue historique vaudoise*, 108, 2000, p. 106).

Le premier monument proprement commémoratif est celui consacré au Major Davel (1670-1723), en 1898, à la place du Château, à Lausanne. D'autres suivront : Alexandre Vinet (1797-1847), en 1900, à l'extrémité orientale de la Promenade de Montbenon ; Guillaume Tell, en 1902, en reconnaissance de l'accueil reçu par les internés français en Suisse durant la guerre de 1870, sur l'esplanade de Montbenon ; Louis Ruchonnet (1834-1893), en 1906, Juste Olivier (1807-1876), en 1910, à la Promenade Derrière-Bourg (puis au pied de la colline de Montriond).

« Le monument commémoratif est porteur d'un discours à l'attention du public : signe, il doit son importance tant à la signification qui est placée en lui qu'à la signification qui en est perçue.»

(Extrait de : Maendly, p. 93).

L'hommage aux soldats morts. *Gazette de Lausanne*, vendredi 28 octobre 1921

La *Gazette* donne ici les noms des 90 lausannois qui sont morts pendant la Première Guerre Mondiale.

ACV, Dossier ATS 102

Monument aux morts de 1914-1918, esplanade de Montbenon, allée Ernest Ansermet

Crédit photographique : Olivier Rubin, photographe aux Archives cantonales vaudoises

novembre 2013.

1964 commémore 1914

Allocution prononcée par le colonel Raymond Gafner, membre du comité central de la Société suisse des officiers, lors de la cérémonie de commémoration de la mobilisation 1914-1918, organisée à Lausanne, sur la place Montbenon, le 11 mai 1964, dans le cadre des *Journées de l'armée* de l'Exposition nationale 1964.

Raymond Gafner (17 février 1915 - 26 novembre 2002), docteur en droit, fut très impliqué dans la vie associative et publique. Il eut de nombreux engagements, tant sur le plan professionnel que militaire, sportif, politique et diplomatique. Il écrivit également des pièces de théâtre, ainsi que des romans.

En 1964, il est en charge depuis 10 ans, de l'Hôpital cantonal (le futur Centre Hospitalier Universitaire Vaudois) qu'il quittera en 1980, quelques semaines avant l'ouverture du nouveau bâtiment du CHUV. Il est en 1964 délégué du hockey sur glace au Comité olympique suisse et l'année suivante il en deviendra le président. Enfin, toujours durant l'année 1964, il est commandant du Régiment d'infanterie motorisée 2 (dit Régiment du Pays de Vaud).

Quelques extraits de son discours :

Un pays prépare son avenir aussi bien par les forces qu'il rassemble dans son présent, que par l'expérience qu'il tire des leçons de son passé. Mais le souvenir s'estompe s'il n'est pas entretenu. (...)

Les hommes nés dans le dernier quart du 19^{ème} siècle auront traversé la période de l'histoire marquée par les plus prodigieuses transformations (...). Pour eux, le souvenir des Expositions nationales est indissolublement lié à celui des mobilisations générales de notre armée. (...)

En 1914 en effet, L'Exposition nationale de Berne battait son plein lorsque retentit le tocsin qui, le 1^{er} août, jour de notre Fête nationale, appela pour plus de 4 ans l'armée suisse sous les drapeaux. (...)

Les conditions du service militaire ont été infiniment plus rudes de 1914 à 1918 que celles que nous avons connues depuis lors. (...)

Ce qu'il faut rappeler aussi, c'est que beaucoup de ceux qui ont passé de 1914 à 1918 au service du pays les plus belles années de leur jeunesse allaient avoir, dans leur âge mûr, à répéter ce même sacrifice de 1939 à 1945, puisque, à nouveau, en pleine Exposition, celle de Zurich, le tocsin retentit le 1^{er} septembre 1939.

Il est donc compréhensible que pour eux [nos compatriotes ayant connu deux mobilisations générales], L'Exposition nationale de 1964 ravive une foule de souvenirs, (...) qu'ils y trouvent soulagement, réconfort et espoir.

[Soulagement car] serait brisé le cercle infernal qui associait l'Exposition nationale à la guerre. [Réconfort] puisque la Suisse de leurs petits enfants est toujours, grâce à eux, intacte et indépendante. [Espoir] car la nouvelle génération, avec ardeur et enthousiasme, aborde les tâches de l'avenir, bien décidée à assumer demain le destin du pays qui nous est cher.

ACV, PP 815 (Gafner, Raymond)/150

